

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2018-028

Eure Normandie Numérique

Réunion du 3 décembre 2018

Objet : Rapport d'orientation budgétaire

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 3 décembre 2018 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Prend acte de la tenue du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2019 ;

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 23
- Collège Conseil Départemental : 21
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 3 décembre 2018

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

